

Nombre de membres
En exercice : 9
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Votants : 8

Accusé de réception
de Loir-et-Cher, le :

651

30 MARS 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 10 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le dix mars à dix-huit heures, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire
Date de convocation : 6 mars 2023

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean – Philippe, MARC- MARTIN Nicole, TEITGEN Carole, JULIEN Gilles, LIONS Pascale

Absente excusée : DEBRUYNE Caroline
Absent non excusé : M THIBAULT Darig

Pouvoirs : Mme DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN
Secrétaire de séance : Mme FICHTEN M. Pierre

384-DEVIS ECLAIRAGE PUBLIC – RENOVATION ARMOIRES ET LAMPES

Monsieur le maire rappelle au conseil que le rapport d'audit des installations d'éclairage public réalisé par NOCTABENE préconise la rénovation TREIZE luminaires énergivores ou de génération précédente, et la mise en sécurité de SIX armoires dont DEUX avec horloge astronomique.

Il est présenté au conseil, le devis de rénovation totale de l'éclairage public, proposé par la société R² domiciliée à Noyers sur Cher (titulaire du marché de maintenance de l'éclairage public de la commune) pour la somme de 17 983,20 € TTC (dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-trois euros et vingt centimes)

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité ce devis.

Les crédits nécessaires à ces travaux d'investissement seront inscrits au budget 2023

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

Transmis en préfecture le 25 mars 2023

Certifié exécutoire le 25 mars 2023



[Handwritten signature]